

Question orale de M. De Bock : La mauvaise organisation régionale des travaux au rond-point Churchill et le rôle de la commune pour y remédier.

M. De Bock estime que les travaux au rond-point Churchill sont très mal coordonnés par la Région. En effet, la réduction de la circulation à une seule bande sur le rond-point engendre des files titanesques de plusieurs centaines de mètres.

La pollution générée par les gaz d'échappement et le concert des klaxons sont insupportables tant le matin que le soir. Lors des plages horaires 07h00-10h00 et 16h00-19h00, cet axe est complètement bouché.

Les camions et les bus n'arrivent même pas à entrer dans le rond-point en raison de la largeur excessive des bornes de béton et oreilles de trottoirs.

Par ailleurs, la mise en sens interdit de l'avenue Léo Errera impose un détour par les rue Edith Cavell et Roberts-Jones de plus de 2 km aux habitants de l'avenue Errera ainsi qu'à ceux de l'avenue Adolphe Dupuich (et donc aussi à tous les citoyens fréquentant le centre sportif situé dans cette voirie). N'y avait-il pas moyen de permettre l'accès à ces rues en soirée ou durant le week-end ?

Il est impossible de contraindre les riverains à vivre cet enfer pendant les quatre mois de travaux projetés. Il faut revoir l'opérationnalisation de ces travaux qui, une fois encore, a été mal conçue.

Ce chantier n'a pas été pensé dans l'intérêt des riverains et des automobilistes mais bien dans celui de l'entrepreneur qui stocke son matériel sur le rond-point.

M. De Bock s'est permis d'écrire au Ministre Smet pour l'enjoindre de remédier le plus rapidement possible à cette situation intolérable. Mais il faut aussi que la commune prenne des dispositions officielles pour empêcher la Région de faire n'importe quoi.

Il y a donc lieu de se poser des questions quant à la concertation de ces travaux avec la commune.

Que peut faire la commune pour empêcher la reproduction de cette situation ? Quelles sont les mesures pratiques prises pour réduire la durée des travaux ou pour améliorer la mobilité ?

M. De Bock s'étonne du fait qu'aucun test de mobilité n'ait été effectué avant les travaux alors que la durée du chantier dépassera le seuil de quatre mois. Le Collège a-t-il eu connaissance d'une autre étude réalisée préalablement à propos de l'impact sur la mobilité ? Si c'est le cas, pourrait-il la transmettre ? Dans le cas où elle aurait été réalisée, cette étude prévoyait-elle les files de bouchons et les embouteillages entraînant un retard de 45 minutes dans le trajet des riverains chaque matin et chaque soir ? S'il n'y a aucune mention de ces problèmes, il convient de s'interroger sur la validité de telles études, réalisées par de pseudo-experts en mobilité ?

Comment est-il possible qu'aucun riverain n'ait été prévenu de la durée de ces travaux et de leur impact ?

M. l'Echevin Biermann, tout en reconnaissant que de nombreux travaux pourraient être mieux coordonnés, précise que le projet de réaménagement du rond-point Churchill relève du permis d'urbanisme délivré pour le réaménagement de la place Vanderkindere. Les travaux en cours concernent le réaménagement des trottoirs, la réalisation d'une piste cyclable surélevée jouxtant les trottoirs, l'organisation du stationnement selon un axe longitudinal et non plus perpendiculaire et le maintien de deux bandes de circulation à l'intérieur de l'anneau. Le projet ne vise donc en aucune manière à réduire la circulation à une seule bande à l'intérieur de l'anneau. Il ne s'agit pas non plus d'entreprendre des travaux provisoires ou définitifs pour assurer la sécurisation des personnes qui traversent le rond-point pour rejoindre le tram.

Le Collège attend le lancement de ce chantier depuis très longtemps. Il semble que Bruxelles-Mobilité ait planifié le démarrage de ce chantier pour le début du mois de février. L'entrepreneur de Bruxelles-Mobilité a d'ailleurs dû mettre au chômage une partie des ouvriers affectés à cette tâche dans l'attente de l'autorisation accordée par la commission de coordination des chantiers. L'autorisation a finalement été délivrée le 15 mars, la commune en a été avisée le lendemain et les travaux ont débuté le 20 mars.

M. l'Echevin Biermann rappelle que de nombreux chantiers seront entrepris sur le territoire d'Uccle dans les prochains mois pour le compte de Sibelga, Vivaqua, la Stib et Bruxelles-Mobilité. Cependant, pour ces divers chantiers en cours ou à venir, l'administration communale a pu servir d'interface à l'égard des

commerçants ou des riverains, car elle a eu la possibilité d'anticiper les problèmes éventuels grâce à de nombreuses réunions portant sur l'organisation du planning ou la communication. Mais dans ce cas-ci, le Collège n'a pas été informé des dates de démarrage initialement prévues et des retards ultérieurs. M. l'Echevin Biermann n'a d'ailleurs même pas eu la possibilité de prendre connaissance du toutes-boîtes dont 1.000 exemplaires ont été délivrés dans le quartier par Bruxelles-Mobilité, alors que normalement, les projets de toutes-boîtes sont revus en amont, avant leur distribution. Et le toutes-boîtes effectivement distribué évoque les nuisances induites par les travaux sans expliquer que ces derniers n'entraîneront pas un rétrécissement de la circulation dans l'anneau. M. l'Echevin Biermann estime qu'un examen préalable aurait permis d'écartier un grand nombre d'ambiguïtés ou de difficultés.

De plus, le chantier a démarré par la phase la plus lourde en termes d'impact, en l'occurrence l'aménagement du côté impair de l'avenue Winston Churchill et de l'oreille entre les avenues Churchill et de Messidor. De manière générale, il y a toujours une certaine confusion les premiers jours d'un chantier, quelle que soit la qualité de la communication effectuée pour informer les usagers. Mais dans ce cas-ci, le désordre a été d'autant plus important que la présence de l'oreille ne manque pas d'influencer l'organisation du carrefour. De plus, ni l'entrepreneur ni la police n'ont installé une signalisation ou assuré une présence pour organiser une tirette. Et il n'y avait pas assez de panneaux aux abords du quartier pour signaler en amont qu'en raison de difficultés de circulation, les conducteurs étaient priés d'éviter autant que possible le rond-point Churchill. En outre, la faute d'orthographe présente dans le message en français, « circulation perturber » (sic), a fait le tour de la presse et des réseaux sociaux. Ces divers éléments ont généré un surcroît de frustration, de nervosité et d'agressivité chez les automobilistes. Suite à une initiative de la commune, la faute d'orthographe a été corrigée et des panneaux supplémentaires ont été ajoutés dans le quartier par Bruxelles-Mobilité.

M. l'Echevin Biermann signale par ailleurs que la réalisation d'oreilles de trottoir à hauteur de l'avenue Léo Errera a nécessité un rétrécissement de la voirie par la mise en place d'un sens unique, afin de garantir la sécurité des ouvriers.

Pour ce qui concerne la drève de Lorraine, où un sens unique a été prévu durant les périodes d'activité du chantier, la commune a suggéré à Sibelga de restaurer le double sens de circulation en fin de journée et surtout les week-ends, au cours desquels le trafic est particulièrement dense autour du Royal Léopold Club. L'entrepreneur étudie cette proposition, pour laquelle il a sollicité l'avis de la police.

La largeur de la voirie va toutefois être réduite à trois mètres durant la prochaine quinzaine afin de permettre la réalisation du plateau du trottoir. Les problèmes de passage générés par cette opération, qui sera effectuée par demi-voirie, seront étudiés au cours de la réunion prévue la semaine prochaine, à laquelle assisteront les services de la voirie et de la police.

Le chantier ne requérant pas quatre mois de travaux du même côté du rond-point, ni la commune ni la Région n'établissent une phase de test pour évaluer l'impact sur la circulation.

M. l'Echevin Biermann précise encore que la commission de coordination des chantiers a marqué son accord sur la fermeture de l'avenue de Messidor durant les vacances de Pâques afin de limiter les inconvénients générés par la réalisation du plateau. Vu qu'il s'agit d'une demande de la commune, le Collège se réjouit de cette décision.

M. De Bock remercie M. l'Echevin Biermann pour sa réponse mais invite le Collège à formaliser ses remarques dans un courrier adressé à la Région, vu que les arguments avancés par les autorités régionales pour justifier la situation, notamment par rapport à l'avenue Léo Errera, ne sont guère convaincants. En effet, sur l'avenue de Messidor, la circulation a été maintenue dans les deux sens, alors que les travaux entrepris visent aussi à y procéder à un élargissement des oreilles. M. De Bock va également présenter devant le Parlement régional une interpellation relative aux problèmes de mobilité que la commune d'Uccle va subir dans les trois prochains mois.